

Direction générale des affaires institutionnelles  
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 15 février 2023

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2022-2023.497**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 19 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Dans le cadre du rapport du Coroner intitulé “ Agir ensemble pour sauver des vies ” déposé en décembre 2020, veuillez nous indiquer, pour chacune des recommandations (1-13-15-16-17-18-28), le suivi apporté à la recommandation, les investissements faits en 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et les prévisions pour les prochaines années » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

Original signé par

Dominique Breton

p. j. 2

N/Réf. : 23-CR-00001-26